

4.0 crédits	30.0 h
-------------	--------

Enseignants:	Jans Damien ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Ressources en ligne:	Un syllabus est disponible au service-cours et sur i-campus.
Thèmes abordés :	<p>Le cours examine dans sa partie relative au droit fédéral :1. la compétence notariale des autorités publiques ;2. le régime des acquisitions et des aliénations d'immeubles par l'Etat fédéral et par les principales catégories de personnes publiques (Régions et Communautés, collectivités locales, CPAS et Etablissements de culte) ;3. et sommairement les libéralités au profit de personnes publiques. En supposant que les étudiants ont appris antérieurement les instruments juridiques de l'aménagement du territoire (plans, schémas, règlements,...) et qu'ils connaissent ces matières, le cours expose principalement les règles du droit wallon et du droit bruxellois, et sommairement du droit flamand, dans les matières régionalisées suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. l'information relative au statut de droit public des immeubles appartenant à des personnes privées ou publiques (contenu de l'information, moyens de recherche, répercussion de celle-ci sur les devoirs du notaire) et la responsabilité civile et pénale en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire ; 2. la protection du patrimoine immobilier et les règles relatives aux monuments et sites protégés ; 3. les différentes règles et techniques régissant la division et le lotissement des immeubles; 4. les principales règles concernant la protection de l'environnement et des espaces naturels (évaluations d'incidence, permis relatifs aux établissements classés, assainissement des sols).
Acquis d'apprentissage	<p>Le cours a pour objectifs de donner aux étudiants les outils pour leur permettre d'appréhender la pratique notariale relative au régime administratif de la propriété immobilière privée et au domaine privé immobilier des personnes publiques.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Cycle et année d'étude: :	> Master complémentaire en notariat
Faculté ou entité en charge:	BUDR